



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 1 de 10

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Additif

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société:	TUNAP Deutschland Vertriebs GmbH & Co. Betriebs KG	
Rue:	Bürgermeister-Seidl-Str. 2	
Lieu:	D-82515 Wolfratshausen	
Téléphone:	+ 49 (0) 8171/1600 - 0	Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40
e-mail:	sdb@tunap.com	
Internet:	www.tunap.com	

**Fournisseur**

Société:	TUNAP Benelux	
Rue:	Oeverstraat 23	
Lieu:	B-9160 Lokeren	
Téléphone:	0032 9 326 76 00	Téléfax: 0032 9 326 760 7
e-mail:	sdb@tunap.com	
Internet:	www.tunap.nl	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** antigif centrum, centre antipoisons: 070 245 245**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: C - Corrosif, Xn - Nocif  
 Phrases R:  
 Nocif par inhalation et par ingestion.  
 Provoque des brûlures.  
 Nocif pour les organismes aquatiques.

**Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:  
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4  
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4  
 Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1C  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1  
 Mentions de danger:  
 Nocif en cas d'ingestion.  
 Nocif par inhalation.  
 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
 Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine]

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05

**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 2 de 10

**Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

Lire l'étiquette avant utilisation.  
Ne pas respirer Vapeur.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment Eau et savon..  
EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Consulter un médecin en cas de malaise.  
Éviter le rejet dans l'environnement.

**2.3. Autres dangers**

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
266-235-8	3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine]	50 - < 100 %
66204-44-2	C - Corrosif, Xn - Nocif R20/22-34-52	
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1; H302 H332 H314 H318	

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylenglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 3 de 10

**Après contact avec les yeux**

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Information supplémentaire**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 4 de 10

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Additif

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

- a no restriction
- b End of exposure or shift
- c in long-term exposure: after several shifts
- d prior to next shift

STEL (EC) : Short Term Exposure Limit

TWA (EC): time-weighted average

U: Urea

B: Blood

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Mesures d'hygiène**

constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pause et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A

Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 5 de 10

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
 Couleur: incolore  
 Odeur: Amines

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C): 9,5

**Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé  
 Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 182 °C  
 Point de sublimation: Aucune information disponible.  
 Point de ramollissement: Aucune information disponible.  
 : Aucune information disponible.  
 Point d'éclair: > 101 °C

**Inflammabilité**

solide: non applicable  
 gaz: non applicable

Limite inférieure d'explosivité: 0 vol. %  
 Limite supérieure d'explosivité: 0 vol. %  
 Température d'inflammation: Aucune information disponible.

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: non applicable  
 gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

Pression de vapeur: non déterminé  
 Pression de vapeur: 2 hPa  
 (à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,05 g/cm<sup>3</sup> DIN 51757

Densité apparente: Aucune information disponible.

Hydrosolubilité: facilement soluble.

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: Aucune information disponible. DIN 53019-1

Viscosité cinématique: 34 mm<sup>2</sup>/s  
(à 40 °C)Durée d'écoulement: Aucune information disponible.  
(à 20 °C)

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Test de séparation de solvant: Aucune information disponible.

Teneur en solvant: Aucune information disponible.



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 6 de 10

**9.2. Autres informations**

Teneur en solide: non déterminé

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune/aucun

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit avec les : Agents oxydants.

Acide fort

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**Information supplémentaire**

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
66204-44-2	3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine]				
	par voie orale	DL50	900 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 mg/kg	1001-2000	Lapin	
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50	1,1-5 mg/l	Rat	

**Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Toxicité aquatique: Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 7 de 10

définition.

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source
	Toxicité aquatique					
66204-44-2	3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine]					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	10-100 mg/l	96 h	Brachydanio rerio	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	2-10 mg/l	96 h	Desmodesmus subspicatus.	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	10-100 mg/l	48 h	Daphnia magna	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le produit n'a pas été testé.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
66204-44-2	3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine]	-0,3

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques  
Classé comme déchet dangereux.

**Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus  
Classé comme déchet dangereux.




**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 8 de 10

**L'élimination des emballages contaminés**

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

**SECTION 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1760
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine])
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L
Catégorie de transport:	3
N° danger:	80
Code de restriction concernant les tunnels:	E

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Quantités exceptées: E1

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1760
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine])
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Code de classement:	C9
Dispositions spéciales:	274
Quantité limitée (LQ):	5 L

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Quantités exceptées: E1

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1760
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine])
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Marine polluant:	No
Dispositions spéciales:	223, 274
Quantité limitée (LQ):	5 L
EmS:	F-A, S-B



**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 9 de 10

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Quantités exceptées: E1

**Transport aérien (ICAO)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1760
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</b>	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (3,3'-Methylenbis[5-methyloxazolidine])
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	8
Dispositions spéciales:	A3 A803
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	856
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**Autres informations utiles (Transport aérien)**Quantités exceptées: E1  
: Y841**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: fortement caustique.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**1999/13/CE (COV): VOC-CH: - kg/l (- % w/w)  
VOC 1999/13/EG: 100 % w/w**Information supplémentaire**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**Information supplémentaire**Angaben gemäß Richtlinie 1998/8/EG, Artikel 20 (3):  
Registriernummer: N-58106  
Produktart: 06**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**SECTION 16: Autres informations**



**685 Fuel Guard Protection de système N46850500AB**

Date d'impression: 05.01.2016

Code du produit: 11AN46850500AB

Page 10 de 10

**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,14,15.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

Nocif par inhalation et par ingestion.  
Nocif par contact avec la peau et par ingestion.  
Provoque des brûlures.  
Nocif pour les organismes aquatiques.

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

Nocif en cas d'ingestion.  
Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Nocif par inhalation.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.